

ARAS – Association Régionale pour l'Action Sociale du District de Nyon

PREAVIS No 13-19

Budget 2020 – Rapport de la commission de gestion

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'étude du présent Préavis n° 13/2020 de l'ARAS.

La commission de gestion (CoGest) composée de :

Mmes	Monique Choulat Pugnale	Municipale de Rolle
	Céline Etoupe	Municipale de St-George, excusée
	Monya Jaccard	Municipale de Burtigny, rapportrice
MM.	Vincent Hacker	Municipal de Nyon
	Philippe Menoud	Municipal de Coinsins

s'est réunie le 10 octobre 2019 dans les bureaux de l'ARAS.

Remerciements

La commission remercie vivement M. Antoine Steiner, Directeur de l'ARAS et Madame Stéphanie Schmutz, Présidente du Comité de direction pour leur accueil, leur disponibilité ainsi que pour la qualité des informations et des réponses fournies lors de cette séance

Préambule

Pour rappel et comme précisé dans le préavis :

Les différents secteurs de l'ARAS, respectivement les différents centres de charges, disposent d'un mode de financement propre :

- **compte 710** (frais de fonctionnement du Centre Social Régional – CSR), subventionné par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) via la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- **comptes 711** (autorités et administration de l'ARAS) **et 712** (subventions régionales), financés par les Communes de l'ARAS, soit les 47 Communes du district.
- **compte 720** (frais de fonctionnement des Agences d'Assurances Sociales – AAS), financé par les Communes de l'ARAS, le DSAS-DGCS et la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS (CCAVS)

Délibérations

Ci-après, un descriptif succinct des comptes qui ont été passés en revue, des commentaires détaillés figurent dans la présentation du budget du préavis 13-19

Compte 710

Frais de fonctionnement du Centre Social Régional (CSR)

Le financement des frais de fonctionnement est assuré par une subvention de la DGCS (fusion au 1^{er} janvier 2019 du Service de Prévoyance et d'Aides Sociales « SPAS » et du Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement « SASH »). Le nombre de dossiers traités est déterminant pour le calcul de celle-ci. Une projection basée sur le nombre de dossiers traités mensuellement en moyenne pour 2020 est établie par la DGCS qui tient compte de divers facteurs (évolution socio-économique, évolution du système de protection sociale cantonale ou fédérale, etc.). Celle-ci n'est pas connue du CODIR au moment d'établir le budget.

Pour 2020, il a été estimé une moyenne mensuelle de 772 dossiers traités. Cela représente une diminution de 3% du nombre de dossiers RI traités par rapport à l'exercice 2019.

La tendance à la baisse se confirme. La politique sociale cantonale mise en place ces dernières années tant en termes de programmes de réinsertion ou en termes préventifs limite le recours au RI. Le dispositif d'appui aux jeunes adultes en difficultés porte clairement ses fruits.

Comptes 710.3011.00, 710.3030.00, 710.3040.00 et 710.3050.00

Diminution due principalement à la dotation en EPT (32.70 pour 2019 passant à 32.47 pour 2020). Dans le cadre du rôle d'entreprise formatrice, il y a toujours deux stagiaires HES (assistant-e social-e) et un-e apprenti-e employé-e de commerce.

Compte 710.3091.00

Augmentation due principalement à la formation à l'encadrement de stagiaire (un CAS, certificate of advanced studies HES-SO) ainsi qu'un brevet en assurances sociales.

Compte 710.3099.00

Prévision d'une sortie team building (renforcement de la communication et de la collaboration entre les différents services) sous la forme d'une matinée de travail avec un intervenant externe suivie d'un après-midi plus récréatif.

Comptes 710.3111.02 et 710.3160.00

Préparation à la mise en place d'un nouveau logiciel comptable harmonisé (MCH2, déjà en application partiel au niveau cantonal) ainsi que l'adaptation pour l'introduction des factures identifiées par un « QR code ». Impact également sur les licences d'utilisation, la gestion des séances et l'hébergement.

Compte 710.3161.10

Aménagement plus accueillant et plus apaisant d'une partie des locaux tant pour le personnel que pour les prestataires.

Compte 710.4390.00

Prévision de la redistribution de la taxe CO2 par la caisse AVS.

Compte 711

Autorités et Administration de l'ARAS

Le coût par habitant, financé par les Communes, est de CHF 0.70. La prévision du nombre d'habitants dans le district de 102'272 est basée sur le nombre recensé au 31.12.2018 et majorée de 1,5% de croissance de la population.

Comptes 711.3011.00-711.3099.00 et 711.4361.00

Plus de personnel administratif mis à disposition de l'association Enfance et Jeunesse.

Compte 720

Frais de fonctionnement des Agences d'Assurances Sociales (AAS)

Le coût par habitant, financé par les Communes, est de CHF 14.20. Comme pour le CSR, la prévision du nombre d'habitants dans le district de 102'272 est basée sur le nombre recensé au 31.12.2018 et majorée de 1,5% de croissance de la population.

Compte 720.3099.00, 720.3111.01, 720.3160.00 et 720.3161.10

Différences dues principalement comme pour les comptes 710 à la sortie team building et à la prévision du changement du système comptable MCH2.

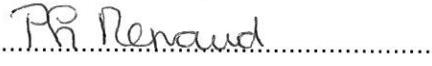
Conclusion

C'est avec satisfaction que la commission relève la bonne maîtrise des charges et au vu de ce qui précède, elle vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir :

↳ accepter le budget 2020 de l'ARAS du district de Nyon concernant :

- les montants portés en charge du compte 710 – « Frais de fonctionnement du Centre social régional (CSR) », montants intégralement couverts par la subvention DGCS
- les montants portés en charge du compte 711 – « Autorités et Administration de l'ARAS », avec une participation des Communes à raison de CHF 0.70/hab.
- les montants portés en charge du compte 720 – « Frais de fonctionnement des Agences d'assurances sociales », avec une participation des Communes à raison de CHF 14.20/hab.

Pour la commission :

Monique Choulat Pugnale	Municipale de Rolle	
Céline Etoupe	Municipale de St-George	
Monya Jaccard	Municipale de Burtigny	
Vincent Hacker	Municipal de Nyon	
Philippe Menoud	Municipal de Coinsins	

Nyon, le 18 octobre 2019